

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la Municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Mars 2012

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès SCHMIT, Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roche-lez-beaupre.fr

**1 - Attribution de compensation de la Taxe Professionnelle :
Validation du transfert de charges**

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'E.P.C.I., une commission locale d'évaluation des charges avait été mise en place, conformément aux dispositions de la loi du 12 juillet 1999.

Cette commission s'est réunie le 15/12/2011, et a adopté le montant de reversement aux communes de l'attribution de compensation de la Taxe Professionnelle : c'est-à-dire la différence entre la taxe perçue sur la commune et le montant des compensations exercées à la place de la commune (transport, incendie, gestion des déchets) .

Roche percevra pour l'année 2011 la somme de 171.704 € .

**2 - Participation de la commune de Roche-lez-Beaupré au SIVU Sportif
Novillars/Roche :**

La participation par habitant des communes de Roche et Novillars au SIVU, a été fixée comme suit : **1998 : 30.50 € // 2004 : 33.55 €**

Ces contributions ont été suffisantes jusqu'à présent et ont permis de réaliser les terrains de foot en gazon, en synthétique, les vestiaires et la salle omnisports. Cependant, avec la réalisation de la salle omnisports, des frais de fonctionnement supplémentaires vont se greffer sur le budget, et les sommes allouées seront insuffisantes.

Le Conseil DECIDE à l'unanimité :

-de fixer la participation de Roche lez Beaupré au SIVU sportif Novillars Roche à 35 € par habitant à compter du 01/01/2012.

-de n'appliquer ce nouveau tarif que dans la mesure où la commune de Novillars accepte le même montant.

3 - Surtaxe assainissement 2012 :

Le Conseil Municipal décide de maintenir la surtaxe assainissement 2011 à :1.85 € par m³ répartie de la façon suivante :

- 1.35 € correspondant au financement du raccordement au Sytteau
- 0.50 € pour permettre de financer des investissements sur le réseau communal.

Conseil Municipal (suite)

4 - Comptes administratifs 2011 :

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes administratifs 2011 du budget général et des budgets annexes. Ces comptes sont le reflet de la gestion achevée.

5 - Budget primitif 2012 :

Le Conseil par 12 voix contre et 5 pour, refuse le budget primitif communal 2012.

Un nouveau débat sera prévu dans les jours à venir, le budget sera représenté ultérieurement.

Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes vous convie à son **Assemblée Générale**, Salle Courbet (au dessus de la Bibliothèque) : **Vendredi 16 mars à 20h00**

Et vous propose pour fêter le Printemps :

- Le **25 mars** à partir de 9 h 00 (pour les inscriptions de dernière minute) Salle Jouffroy d'Abbas notre **marche découverte** : départ de la rando à 9 h 30 et retour vers 17 h 00 (pour les détails voir info jointe)
- Le **14 avril** à partir de 14 h 00 : **Chasse à l'oeuf** pour les enfants de 3 à 11 ans.

Crèche Halte garderie

Le Conseil Municipal a voté, lors d'une précédente réunion, son adhésion au projet de la création d'une crèche halte garderie.

Cette dernière sera située dans la zone de Thise, face au magasin Lidl. C'est dans un ancien bâtiment qui va être complètement rénové et mis aux normes que les enfants jusqu'à 3 ans seront accueillis. Cette structure devrait être opérationnelle en septembre 2013.

Si vous attendez un bébé ou que vous avez un enfant en bas âge et que ce mode de garde vous intéresse, merci de le signaler en mairie.

Calendrier collectes

| MARS | AVRIL | MAI | JUIN |
|---------|-----------|------------|---------|
| J 1 9 | D 1 | M 1 férié | V 1 |
| V 2 | L 2 | M 2 | S 2 |
| S 3 | M 3 | J 3 18 | D 3 |
| D 4 | M 4 | V 4 | L 4 |
| L 5 | J 5 14 | S 5 | M 5 |
| M 6 | V 6 | D 6 | M 6 |
| M 7 | S 7 | L 7 | J 7 23 |
| J 8 10 | D 8 | M 8 férié | V 8 |
| V 9 | L 9 férié | M 9 | S 9 |
| S 10 | M 10 | J 10 19 | D 10 |
| D 11 | M 11 | V 11 | L 11 |
| L 12 | J 12 15 | S 12 | M 12 |
| M 13 | V 13 | D 13 | M 13 |
| M 14 | S 14 | L 14 | J 14 24 |
| J 15 11 | D 15 | M 15 | V 15 |
| V 16 | L 16 | M 16 20 | S 16 |
| S 17 | M 17 | J 17 férié | D 17 |
| D 18 | M 18 | V 18 | L 18 |
| L 19 | J 19 16 | S 19 | M 19 |
| M 20 | V 20 | D 20 | M 20 |
| M 21 | S 21 | L 21 | J 21 25 |
| J 22 12 | D 22 | M 22 | V 22 |
| V 23 | L 23 | M 23 | S 23 |
| S 24 | M 24 | J 24 21 | D 24 |
| D 25 | M 25 | V 25 | L 25 |
| L 26 | J 26 17 | S 26 | M 26 |
| M 27 | V 27 | D 27 | M 27 |
| M 28 | S 28 | L 28 férié | J 28 26 |
| J 29 13 | D 29 | M 29 | V 29 |
| V 30 | L 30 | M 30 | S 30 |
| S 31 | | J 31 22 | |

Redevance incitative

Dans le cadre du projet de Redevance Incitative au poids et à la levée des bacs gris, une vaste opération de **mise en conformité des bacs** a été entreprise.

Aussi, au cours du 1er semestre 2012, des conseillers du tri de la CAGB effectueront une opération de vérification et de mise en conformité de chaque bac gris ainsi que de la mise à jour des contrats afférents.

Après cette intervention, les bacs gris non équipés de puce ne seront plus collectés. Il appartiendra à l'utilisateur concerné de contacter la CAGB pour mettre à jour son contrat.

La Direction Gestion des Déchets reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires à l'un des numéros suivants :

03 81 41 55 35 (accueil téléphonique) ou 0 800 800 674 (numéro vert)

ou par mail : gestion-dechets@grandbesancon.fr.

Centre de loisirs

Mardi soir, une réunion était organisée à la cantine, par les déléguées aux affaires scolaires et sociales afin de présenter l'**UFCV**, nouveau prestataire de service. Le but était de rencontrer les responsables: le directeur de formation, M. Girod, la directrice permanente du centre de loisirs de Roche, Marie, et Emmanuelle Aumaitre, la coordinatrice. Une quinzaine de parents étaient présents et ont apprécié la **présentation** de l'organisme, les **projets préparés** entre les élus et l'UFCV, le **projet pédagogique** qu'ils veulent appliquer, et les **partenariats** mis ou à mettre en place avec le tissu associatif Rochois. Il existe déjà des actions avec la bibliothèque et le Canoë Kayak. D'autres contacts seront pris ultérieurement.

Les familles ont écouté avec beaucoup d'attention et posé des questions sur les nouveautés du fonctionnement. Les inscriptions à la carte devraient beaucoup améliorer le service offert aux parents qui ne travaillent pas à temps plein et qui devaient inscrire les enfants à la semaine, lors des petites ou grandes vacances. Si vous n'avez pas assisté à cette réunion et que vous souhaitez des renseignements, vous pouvez les demander en Mairie.

Nouvelle entreprise à Roche



Hexagone
Sécurité

Maitre chien
Surveillance des biens et des personnes
Gardiennage
Protection rapprochée
Discotheques
Événementiel, concerts

Mariem AKAMBO
Gérant

Tél/fax 0 381 522 138
Mobile 0 698 822 914
Mail : hexagone-secur@orange.fr

1 rue du Vieux Roche - 25220 Roche-lez-Beaupré

Jobs d'été

Le Centre Régional d'Information Jeunesse et la Mission Locale du Grand Besançon organisent une journée destinée à mettre en relation des employeurs ayant des offres d'emploi à pourvoir et des jeunes à la recherche d'un job d'été ou d'un contrat en alternance.

Rencontre Jeunes pour l'emploi et les jobs d'été
Jeudi 29 mars 2012 au Palais des Sports de Besançon de 9h à 17h.

Civisme

Depuis quelque temps de nombreuses plaintes sont formulées par les Rochois concernant les déjections canines laissées à terre, notamment rue des Etoigeots où il faut véritablement slalomer pour les éviter.

Les nuisances occasionnées par les déjections canines sont nombreuses et parfois dangereuses : risque non négligeable d'accident par glissade et risque de transmission de certaines maladies, surtout auprès des enfants.

Ramasser ce n'est pas s'abaisser mais s'élever au rang de maître responsable envers son chien et la société !

Un geste simple
pour préserver nos trottoirs
et espaces verts



Société Protectrice des Animaux



Le savez-vous?

Un nouveau refuge SPA remplaçant l'existant devrait être opérationnel sur la commune de Chalezeule au printemps 2013. Il se situera à l'arrière de la future zone commerciale des Marnières, en bordure de bois.

Il pourra accueillir 50 chiens et 50 chats et tout sera mis en oeuvre pour le confort des animaux et la sérénité des voisins.

Pour plus d'informations : site Internet : www.spa-besancon.fr.

Comment réduire nos déchets payés au poids

Conseil n°3 : Pratiquez l'éco-consommation au quotidien

Des gestes pour éviter le gaspillage, réduire vos déchets et faire des économies!

A
u
F
i
s
d
u
T
r
i

Au supermarché :

J'évite d'acheter :

- les produits jetables de type "lingettes"
- les produits suremballés ou portions individuelles
- les bouteilles d'eau



Je choisis :

- les éco-recharges
- les formules concentrées
- les aliments en vrac ou à la coupe
- les gros conditionnements

A la maison :

• Je préfère l'eau du robinet. 300 fois moins chère que sa consœur en bouteille, elle permet également d'économiser 240 mille tonnes de plastique par an;

• Je colle un STOP PUB sur ma boîte à lettres. Nous recevons en moyenne 40 kg de publicité dans nos boîtes aux lettres par an... un gâchis facilement évitable avec un simple autocollant;

• Je répare au lieu de jeter...

• J'évite le gaspillage. En moyenne, les Français jettent 20 kg de déchets alimentaires chaque année, dont 7 kg de produits non consommés encore emballés!



Dans la mesure du possible ne laissez pas vos poubelles sur le domaine public. Vous risquez de payer pour des déchets que vous ne produisez pas!

Etat Civil

- Naissance : Louis ANGELOT le 17 janvier 2012.



-Décès : Solange PARRET-GIRARDET le 3 février 2012.



Culte



Samedi 3 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 4 mars : à 10h30 messe à Amagney

Samedi 10 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 11 mars : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Dimanche 18 mars : à 10h30, messe des familles à Thise

Samedi 24 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 25 mars : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 31 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 1^o avril : à 10h30, messe des Rameaux à Thise

Objets Trouvés



De nombreux trousseaux de clés attendent leurs propriétaires en mairie. Peut-être les vôtres? Si c'est le cas vous pouvez venir les chercher pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 16h à 19h du lundi au vendredi et de 9h30 à 12h00 le samedi).

Carte Avantages Jeunes



Attention! Derniers jours pour apporter en mairie le feuillet de la **page 59** de votre livret Carte Avantages Jeunes.

Valable jusqu'au 30 mars, la remise de ce coupon permettra la distribution de repas supplémentaires aux **Restos du cœur** pour les personnes défavorisées. Après le 30 mars, coupons et repas seront perdus...

Bibliothèque

L
a

V
i
e

A

S
S
O

C
i
a
t
i
v
e

Durant les mois de mars et avril 2012, la bibliothèque met le bois à l'honneur en accueillant deux exposants. Au cours de ces deux mois, vous pourrez découvrir, le lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h les **tableaux en marqueterie** de **Bernard Lacombe** et les **sculptures sur bois** réalisées par **Jean-Luc Weber**.

Atelier Ecriture Enfants : mardi 13 et 27 mars 2012 de 16h45 à 18h.

Accueil des pensionnaires du CEAT : 15 et 29 mars 2012 de 10h30 à 11h45.

Club-Lecture : 16 mars 2012 de 18h à 19h : Dans le cadre du « **Printemps des Poètes** », vous pourrez évoquer vos poèmes préférés.

Atelier Ecriture Adultes : jeudi 22 mars 2012 de 17h30 à 19h30.

Apéritif thématique : Vendredi 30 mars 2012 à 18h30, Philippe Rouinssard présentera à l'aide d'un diaporama, la **Révolution russe et la guerre civile** qui secouèrent les restes de l'Empire tsariste de 1917 à 1923.

Suite au désherbage, vente de **documentaires pour adultes à 1 euro**.

Pensez à renouveler vos **cotisations** pour l'année 2012.



LCR

En présence de M. le Maire, Stéphane COURBET, la Présidente Liliane PICHON a ouvert l'Assemblée Générale du LCR qui avait réuni ce jour-là **144 adhérents** dans la salle Lumière. Après les vœux traditionnels, une rétrospective de l'année écoulée et une présentation du fonctionnement de l'Association pour les nouveaux adhérents, chaque responsable de section a fait le point sur l'année écoulée.

Le calendrier 2012 avec les manifestations "ordinaires" (méchoui, grenouilles, etc...) a été présenté. Certains adhérents embarqueront pour une croisière sur le Danube fin juillet, les marcheurs partiront pour une randonnée de 8 jours début septembre dans le Cantal, et une journée Evasion sera proposée également en septembre à l'ensemble des adhérents.

Les concours de tarot, belote, boules ont été programmés et seront suivis d'un dîner amical.

Le cyclisme projette un troisième groupe les mardis et jeudis pour les Dames (rendez-vous devant la salle Lumière à 14 h) à partir du 15 mars si le temps le permet.

Pour les boules, rendez-vous sur le terrain (stade stabilisé à proximité de la salle Jouffroy d'Abans) à 14 h le mardi, à partir du 15 mars également.

Avec les nouveaux élus, Mmes FROSSARD Christiane, ROUSSEAU Mado et Mr LHUISSIER Jean-Claude, le Bureau s'est étoffé pour mieux servir les adhérents.

Liliane PICHON, Présidente, est réélue ainsi que André DA RIVA. Christiane FROSSARD secondera notre Secrétaire Gaby MOUGET. Renée DELIGNY est reconduite dans son poste de Trésorière. Un second Vice-Président, Gérard MARTIN, secondera Robert MOUGIN.

Un vin d'honneur et le tirage de la galette des Rois a permis en fin d'après-midi à tous les adhérents présents de discuter et de faire plus ample connaissance avec ce Club chaleureux et dynamique.





Improvisation théâtrale

L'AVENUE présente SAMEDI 31 MARS à 20 H.
Salle Jouffroy d' ABBANS (près des terrains de foot)
SPECTACLE D' IMPRO en 2 parties

1 - 20 h. Les ROCHATONS enfants (10 / 12ans)
joueront sur les thèmes du public !

2- 21 h. MATCH D' IMPRO adultes SAINT VIT rencontre THISE
(pour la première fois.)

Ouverture au public dès 19h30 / Tarif unique 5 € / gratuit pour les - de 10 ans.
+ d' INFO: 06 11 20 67 20 / 03 81 58 58 33 / avenuedelimpro@gmail.com

L'hiver à Roche

Si dans l'ensemble l'hiver 2011 / 2012 a été plutôt doux, il n'en a pas moins connu des accès de mauvaise humeur.

Après un printemps et un été particulièrement secs, les mois de décembre et de janvier ont été bien pluvieux; en témoignent ces deux photos.



Le Creuchot en janvier 2012



L'eau a submergé la culée du barrage

Et le mois de février restera également dans les annales pour ses deux semaines de froid polaire qui vit le Doubs geler de façon significative.



Une barque prise dans les glaces



En amont de la prise d'eau du canal

Merci à celles et ceux qui auraient des photos de l'hiver 1956 (février) à Roche de contacter Ph.Coutin au 03 81 57 06 69 pour qu'elles puissent servir à égayer un article dans « Roche Infos ».

Saviez-vous que...

...c'est l'Assemblée Constituante qui en janvier 1790 départementalisa les provinces de l'Ancien Régime jusque là divisées en bailliages. Le bailliage d'Amont qui comprenait les bailliages secondaires de Vesoul, Gray et Baume-les-Dames, fut amputé de Baume-les-Dames et devint le département d'Amont.

Le bailliage du Milieu qui comptait les sous-bailliages de Pontarlier, Ornans et Quingey fut augmenté de celui de Baume-les-Dames et devint le département de Besançon.

Le bailliage d'Aval, avec les bailliages secondaires d'Arbois, Lons-le-Saunier, Orgelet, Poligny, Salins et Saint-Claude, plus les restes de celui de Dole, qui disparut, s'intitula département d'Aval.

Mais cela ne dura pas longtemps, puisque dès le mois de mars 1790, leurs noms définitifs devinrent : Haute-Saône, Doubs et Jura.

Le département du Doubs se composa de 6 districts (Besançon, Baume-les-Dames, Ornans, Pontarlier, Quingey et Saint-Hippolyte) qui devinrent seulement 4 en 1800 avec la disparition d'Ornans et Quingey et le district de Besançon, à cette date, comptait 17 cantons dont Roche, Liesle, Rigney, Byans, Pouilley-les-Vignes, Ronchaux etc...

En 1816, une loi annexa les cantons d'Audincourt et de Montbéliard au département du Doubs et la sous-préfecture passa de St-Hippolyte à Montbéliard.



Les bailliages de Franche Comté avant 1790

Histoire de Roche

Rues de Roche (suite)

1951

Le 14 juin 1951, le Conseil Municipal entérine la dénomination des rues du village, au nombre de treize :

1-Route Nationale

2-Rue d'Arcier (jusque là « rue de l'Ancienne Usine ») : de la maison Boury (2, actuellement 41, rue Nationale) au café Gurnot (café de la Marine).

3-Rue de l'Eglise (auparavant « chemin Neuf ») : de la maison Figard (31, rue Nationale) à la maison Ottenin (22, rue de l'Eglise).

4-Rue du Vieux Roche (jusque là « Vie des Bêtes ») : de la maison Gros (13, rue Nationale) à la maison Xavier Perrot (14, rue du Vieux Roche).

5-Rue des Ecoles : de la maison Coquillot (9, rue d'Arcier) à la maison Michaud / Péquignot (4 bis, rue du Vieux Roche).

6-Rue du Repos (jusque là « chemin du Cimetière ») : de la maison Gauthier (2A, rue du Canal) jusqu'au Cimetière.

7-Cité Weibel : ancienne usine

8-Rue de la Gare : de la maison Piton (3) à la gare.

9-Impasse des Jardins : de la maison Priolet (3) à la maison Mailleuchet (13).

10-Rue des Vignes : de la maison Priolet à la maison Duvivier (actuel 31, rue de Beaupré) avec l'écart de la maison Gérard jusqu'à la maison Vigneront (actuel 22, rue des Vignes). Cette rue correspondait donc aux actuels premiers numéros de la rue des Vignes et à toute la rue de Beaupré, avec une extension sur l'actuelle rue des Vignes qui ne porte pas bien son nom puisque les vignes étaient en fait situées sur le coteau de l'actuelle rue de Beaupré.

11-Rue des Champs : de la maison Reboud (26, rue des Champs) à la maison Clotilde (milieu de la rue de la Source).

12-Rue des Groseilliers : de la route Nationale jusqu'à la maison Gurnot (8) et au bois.

13-Rue des Carrières : de la route Nationale au PN 65 (desservait « la Toneline »).

En 1959, la rue de la Fonderie qui longe les Ets Reboud de la rue des Champs à la future rue des Hôtes reçoit sa dénomination.

La création du lotissement des Rosiers à la fin des années 60 entraîne la dénomination des rues des Rosiers (à la place du « chemin des Champs Rosiers »), des Aubépines, de l'impasse des Rosiers.

1977

En 1977, le Conseil Municipal nouvellement élu procède, en reprenant souvent les noms de terroirs, à la dénomination des rues créées depuis 1951 et qui n'avaient pas été officiellement « baptisées » : rues de la Barre, de Casamène, du Canal, de Laumène, du Barrage, de la Cure, du Halage et de l'Imprimerie pour le bas du village. Pour la partie haute de Roche : rues du Clousey, des Savoyardes (chemin de défruit au bas des Vignes), des Essarts (en remplacement de « Traverse des Vignes »), de la Source (anciennement « chemin sur Pissot »), de la Combe-Jacques (au lieu de « sentier des Groseilliers »), des Vaufressons (en lieu et place de « chemin rural dit de Combe-Jacques »), impasse des Tamaris (portion sud de la rue des Groseilliers). La création de l'AFU des Savoyardes apportera de nouveaux noms : rues des Plantes et des Acacias (appellation erronée puisque les arbres qui s'y trouvaient étaient des « robiniers faux-acacias » et non des « acacias ») et les impasses des Pins, des Mélèzes, des Cèdres, des Epicéas et des Sapins.



Le développement du quartier de « la Source » entraînera la création des rues du Ruisselet, de la Cascade, de la Fontaine et du Vieux Réservoir (qui pourtant n'était pas situé de ce côté de la rue des Groseilliers, mais en face, sur l'actuel terrain du 3). Sur la rue des Hôtes se greffera dans les années 1980 la rue des Noyers. Et la dernière rue en date : celle de la Distillerie.

Un cas particulier : la rue des Etoigeots. Ce chemin de 2 m de large qui relie la RD 683 à la rue des Ecoles, entre les numéros 6 et 8 (école Jules Ferry) et qui était encore franchement rural il y a une quinzaine d'années avec ses pâtures pour moutons, existait déjà en 1807, alors que la rue de l'Eglise, elle, n'était pas encore tracée.

L'origine étymologique est intéressante puisqu'en 1950, on parlait de « chemin des Trajots », dérivant directement de « traje », raccourci peu large menant d'un point à un autre. En 1968 lorsqu'est évoquée l'implantation d'une école maternelle, il est fait mention dans la délibération du Conseil Municipal du « petit chemin des Troijots ».

En 1977, le nom « Etoigeots » est définitivement adopté.

Gestion

La gestion des voies communales n'est pas toujours de tout repos au point que parmi les attributions fixées au nouveau garde-champêtre Pierre-François Roche, nommé à cette fonction le 8 mai 1840, il est précisé qu'il se doit « de faire débarrasser les rues et places de tout ce qui pourrait nuire à la circulation des voitures et des personnes ». 14

Le 25 août 1850, le Conseil demande au Préfet l'autorisation d'amodier les boues des rues et des places du village (l'amodiation est un acte juridique par lequel une autorité publique affecte à un particulier un espace du domaine public pour une durée limitée et moyennant une redevance) « pour y ramasser les boues et fientes du bétail » aux conditions suivantes :

- le bail est consenti pour trois années consécutives (l'adjudicataire pourra ramasser sur toute la longueur des places et des rues) ;
- interdiction à l'adjudicataire de déposer paille, feuilles et autres objets propres à faire du fumier dans les rues et sur les places et de ne pas creuser pour ramasser ce qui est au-dessus ;
- possibilité de curer les fossés (ramasser dans le délai d'un mois après le curage).

En avril 1877, le sieur Lazard Picard se plaint que les eaux d'égoût qui passent dans sa rue (actuelle rue du Barrage) s'infiltrent dans sa maison. A quoi, le Conseil répond : « que les eaux pluviales ne peuvent suivre un autre cours que celui qu'elles ont et que si elles s'infiltrent dans la cour ou la cave du sieur Picard, c'est parce que sa maison se trouve à 1 m plus bas que le niveau de la route ».

Un arrêté municipal du 15 juin 1883 proclame que chaque propriétaire est tenu de balayer ou de faire balayer les rues autour de sa maison, d'enlever les boues qui peuvent s'y produire. De plus, défense est faite « de laisser ou de jeter des eaux ou autres matières dans les rues, lesquelles matières pourraient produire des émanations putrides ». Le 9 janvier 1885, le sieur Charles Maillot, propriétaire de la maison qui deviendra le « café de la Marine », veut intenter un procès à la commune parce que des eaux arrivent sur son terrain ; ces eaux étaient autrefois utilisées pour irriguer les vergers ; depuis, il y a eu des constructions, mais les eaux sont toujours là. A cette époque où le réseau d'assainissement est inexistant, à l'exception de quelques fossés, les plaintes sont fréquentes.

Le 18 juin 1925, un arrêté municipal interdit la circulation des véhicules auto et hippo-mobiles dans la rue d'Arcier (ou Vie des Bêtes, actuelle rue du Vieux-Roche) parce qu'une maison riveraine appartenant à Xavier Perrot menace de s'écrouler, suite à un incendie. « Les piétons qui l'emprunteront le feront à leurs risques et périls ».

La route Nationale sera goudronnée pour la première fois en 1930, et ses trottoirs le seront en 1959, en remplacement de la groise qui les recouvrait.



Roche insolite

Cet engin séculaire, c'est une arracheuse de pommes de terre qui est remise depuis des décennies dans la grange de l'ancienne ferme Vitte, au 11, rue du Barrage, la dernière du bourg, qui a cessé son activité agricole au début des années 1980. Les pommes de terre étaient l'une des deux plantes sarclées cultivées sur le territoire communal, et elles cessèrent de l'être dans les années 50.



Dans les dépendances de cette ancienne exploitation d'une vingtaine d'hectares, on peut aussi voir ce grand soufflet de la forge qui servait à ferrer les chevaux et à arranger les sabots de quelques moutons.

La famille Vitte est celle du village dont l'origine est la plus ancienne puisqu'elle est mentionnée depuis 1547 (Simon Vitte) . Lors des élections présidentielles de 1848 au suffrage universel (masculin), il n'y a pas moins de neuf Vitte, tous cultivateurs, même si Claude-Etienne est aussi cabaretier en 1836. En 1900, ils sont encore trois : Charles, Henri et Hippolyte ; entre les deux guerres, il y a la ferme d'Henri, auquel succéda André, rue du Barrage ; celle de Louis, au 20, rue du Vieux-Roche et celle de Delphin, chemin du Halage.



Les familles Vitte ont marqué l'histoire de Roche durant un siècle. Elles ont donné plusieurs maires à la commune : François, sous l'Ancien Régime (1778) et de 1790 à l'an VI ; Jean-Baptiste, de 1832 à 1848, de 1852 à 1870 et à nouveau de 1871 à 1876, soit au total 30 ans (le plus long mandat) ; Jean-François en 1848. Et plusieurs autres furent adjoints ou Conseillers Municipaux : François le jeune, Pierre-Etienne, Joseph, Jean-Pierre, Claude-Etienne, Xavier et Aimé. Au XX^e siècle, Delphin Vitte fut Conseiller Municipal de 1909 à 1943.